



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 3380

Texte de la question

M. Jean-Marie Le Chevallier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes des professionnels de l'assurance. Ces derniers se sentent menacés par le fait que La Poste en accord avec les AGF, puisse distribuer des produits d'assurances dommages. Ils aimeraient connaître les positions de M. le ministre à ce sujet et lui font remarquer qu'une telle mesure entraînerait inévitablement des conséquences néfastes sur leurs entreprises d'assurances et sur les emplois qu'elles génèrent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Chevallier](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3380

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 1997, page 3032

Question retirée le : 10 novembre 1997 (Retrait pour cause de question identique)